

## Communication

### **Fermeture de la piscine de l'Orval pour une durée indéterminée**

Depuis plusieurs semaines, la ventilation de la piscine couverte de l'Orval donnait des signes de faiblesse qui ont obligé les exploitants à augmenter sensiblement le débit de ventilation afin d'éviter une concentration trop importante de trichloramine. Malgré les mesures prises et en raison de la vétusté des installations, la ventilation n'a plus la capacité de remplir sa fonction et de maintenir la qualité de l'air dans les normes admises. Cela signifie que la piscine couverte de l'Orval ne pourra pas être réouverte comme prévu à la fin des travaux de nettoyage de cet été

Les taux de trichloramine mesurés ne constituent pas un danger pour les usagers de la piscine qui ne passent que peu de temps dans ces locaux. Cependant ils peuvent provoquer divers problèmes de santé pour le personnel qui lui passe beaucoup plus de temps sur place.

Des discussions sont en cours avec les partenaires techniques et avec les instances de surveillance des conditions de travail pour identifier des solutions techniques ou organisationnelles permettant d'ouvrir la piscine en toute sécurité.

Dans l'attente de la décision de la commune de Tavannes à fin septembre, dernière commune devant valider le financement des futurs travaux, le Conseil d'administration de la piscine de l'Orval va intensifier ses démarches en vue de ces futurs travaux, en particulier pour la remise en état rapide des installations de ventilation et de chloration.

Le Conseil d'administration informera des évolutions de ce dossier au travers du site internet de la piscine à l'adresse [www.piscineorval.ch](http://www.piscineorval.ch).

Le Conseil d'administration regrette cette décision indépendante de sa volonté et remercie tous les utilisateurs pour leur compréhension et leur fidélité.